Le mardi 2 février 2021,
à Saint Philbert de Bouaine

Objet : Information sur les masques et la gestion des cas confirmés à la COVID-19 et ses variants.

Madame, Monsieur,

L'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et le contexte d'émergence de variants a conduit le Ministère de l'Education Nationale à apporter quelques modifications du protocole sanitaire dans les établissements scolaires. En effet, celui-ci a été mis à jour le 1er février.

Vous trouverez ci-dessous une information sur deux points qui vous concernent plus particulièrement : les masques et la gestion des cas confirmés à la COVID-19 et ses variants.

1- Quel masque doit porter votre enfant à partir du CP ?

« Compte tenu de l'apparition de variants du SARS-CoV-2 potentiellement plus transmissibles, seuls les masques chirurgicaux ou les masques « grand public » de catégorie 1 peuvent être portés. Afin que les familles puissent acquérir de nouveaux masques respectant ces exigences, un délai est accordé jusqu'au 8 février 2021. »

Cela signifie que les masques "faits maison" ne pourront plus être acceptés à partir du 08 février 2021.

2- Comment sont identifiées les « personnes contacts à risque » ? Quelles conséquences pour les familles ?

- Pour les élèves de TPS, PS, MS et GS

Ces élèves de maternelle ne portent pas de masque. De ce fait, *« l'apparition d'un cas confirmé parmi les élèves implique que les autres élèves de la classe soient identifiés comme contacts à risque. »*

Cela signifie que si un élève de maternelle est testé positif à la COVID-19, tous les élèves de la classe concernée ne pourront pas venir à l'école en attendant les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Ecole Saint Jean-Baptiste
62, rue du Bas Ruet 85660 Saint Philbert de Bouaine
02-51-41-93-78 ecolebouaine@orange.fr

- Pour les élèves du CP au CM2 (port du masque obligatoire)

« Dans la circonstance où trois élèves d'une même classe (de fratries différentes) seraient positifs à la Covid-19, alors les élèves de la classe concernée doivent être considérés comme contacts à risque. »

Cela signifie que si trois élèves sont positifs à la COVID-19, tous les élèves de la classe concernée ne pourront pas venir à l'école en attendant les préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Je vous invite à anticiper ces situations car elles peuvent survenir du jour au lendemain. En ce sens, il pourrait vous être demandé de venir récupérer votre enfant pendant la journée.

Afin de garantir un accueil quotidien des enfants à l'école, il faut ensemble maintenir notre vigilance face au virus. Comme vous le faîtes depuis le début de cette crise sanitaire, nous vous remercions de l'attention que vous portez à l'apparition de fièvre ou de symptômes évoquant la maladie. Pour rappel, nous vous demandons d'assurer la garde de votre enfant et de nous prévenir.

Soyez assurés de l'implication de l'ensemble de l'équipe éducative au service de la santé et de la sécurité de vos enfants.

Je vous remercie vivement pour la confiance que vous nous accordez,
pour les efforts consentis et pour votre implication.

Pour l'école,

Damien CHARRIER,
chef d'établissement

Ecole Saint Jean-Baptiste
62, rue du Bas Ruet 85660 Saint Philbert de Bouaine
02-51-41-93-78 ecolebouaine@orange.fr